

Le Brésil est-il toujours un émergent ? Cette question mérite d'être posée à l'heure où les BRICS, entrés dans le monde économique global, voient poindre à l'horizon les MIST.



CRÉDIT: BISMUTH AVOCATS

# Le Brésil est-il toujours un émergent ?

Par Olivier Costa Avocat associé, Cabinet Bismuth Responsable du Brazilian Desk

L'ouverture économique au reste du monde, la mise en œuvre de changements structurels et institutionnels majeurs, un potentiel de croissance non démenti quoique freiné en 2012 par un Pibinho (petit PIB) de 0,9 %, permettent de répondre positivement à cette question pour un pays qui fait partie des grandes puissances du G20.

La future prise de fonctions de Roberto Azevedo à la tête de l'OMC, achève de conforter le positionnement du Brésil dans le haut du classement des BRICS avec la Chine. Dans un pays où le droit mais surtout sa mise en œuvre, peuvent apparaître complexes, la sécurisation juridique des relations commerciales est indispensable.

Le Brésil nécessite une approche informative préalable, obligatoire pour comprendre ses règles du jeu du monde des affaires, avant de pouvoir jouer sur son terrain en étant pleinement au fait de la législation et des us locaux.

## Le contrat prend alors toute sa dimension

Ainsi, à travers un droit de nature civiliste, l'entrepreneur français ne sera pas dépaycé sur les éléments de formation du contrat, mais il devra toutefois tenir compte des spécificités du droit brésilien avant de s'engager.

Plusieurs types de contrat permettent de sécuriser les relations commerciales de l'entrepreneur français qui souhaite développer son activité au Brésil : Les contrats de vente, les contrats de transfert de savoir faire, les contrats de prestations de service, les contrats de distribution, les contrats d'agence, les contrats de fabrication, ..., sans que cette liste ne soit exhaustive. Une attention toute particulière doit être portée sur la durée du contrat, ses modalités de résiliation, le mode de rémunération, les clauses d'exclusivité, et

également sur la loi applicable au contrat et sur les modes de règlement des litiges. Face à l'engorgement endémique des tribunaux brésiliens, le recours à l'arbitrage avec des mécanismes préalables de conciliation et recherches de solutions peut s'avérer indispensable dans certains types de contrat afin d'éviter une paralysie du projet mené par l'entrepreneur français au Brésil.

Cette réflexion sur le cadre juridique applicable est d'autant plus nécessaire que le Brésil est un pays complexe sur le plan administratif qui impose de faire appel à des prestataires de services locaux pour régler les questions liées à la création d'une société, à la délivrance de visas, aux formalités de dédouanement, ...

## La relation personnelle aussi importante que la relation contractuelle

L'entrepreneur français doit dès lors être mis en relation avec des professionnels sur place pour répondre à ces besoins et se consacrer dès lors uniquement au cœur de son projet. Si sur le plan macro économique le Brésil prend chaque jour une place de plus en plus importante sur la scène mondiale, les difficultés restant à régler sur le terrain et la nécessité d'adopter de nouvelles réformes structurelles en font encore une économie émergente.

Le retour sur investissement est prometteur, encore faut-il que la prise de risque soit mesurée et que l'entrepreneur français mette la sécurisation juridique de son projet au même plan que le cœur du projet lui-même.

A défaut, en dépit d'un projet tout à fait pertinent, les risques qu'il puisse capoter ou être freiné sont trop importants. En outre, les Brésiliens, très à l'aise avec le maniement du droit et adeptes de contrats aux clauses détaillées, seront d'autant plus intéressés de travailler avec un partenaire français qui aura lui-même fait l'effort d'évoquer le maximum de précisions dans une négociation pour anticiper au mieux les risques potentiels.

L'entrepreneur français sera de surcroît plus à l'aise pour négocier son contrat et établir une relation de confiance avec son partenaire brésilien pour qui la relation personnelle est tout aussi importante que la relation contractuelle. Le Brésil, au sein des BRICS, face au ralentissement de la croissance en Chine, aux difficultés majeures notamment sur le plan social que connaît l'Inde actuellement, aux particularités de la Russie qui amorce un certain déclin, à l'Afrique du Sud empêtrée dans ses propres contradictions et qui ne joue pas encore son rôle de moteur du continent africain, est toujours une destination à privilégier pour les investisseurs.



Sur le terrain des difficultés restent à régler de plus la nécessité d'adopter de nouvelles réformes structurelles font encore du Brésil une économie émergente

CRÉDIT: SCOTT WALLACE / WORLD BANK